

Amiens, 2016

Octobre 2016

Dispensé de timbrage **Amiens C.T.C.** Déposé le 4/10/16

« Enjeux d'école »
Bulletin d'informations syndicales du SNUipp Somme
Trimestriel IPNS 0,72 € CPPAP 1016 S 08099 – ISSN 1631-512X
Directeur de la Publication : Maryse Lecat

ENJEUX D'ECOLE
25 rue Riolan
80000 AMIENS

TRIMESTRIEL n°96
Septembre-Octobre-Novembre

SOMMAIRE

- 1: Edito
- 2 - 3 : Actualités,
- 4 - 5 : Trombinoscope du SNUipp
- 6: Infos départementales
- 7: Stage syndical
- 8 : RIS Bulletin d'adhésion 2016/2017

Stage syndical

**« Littérature de Jeunesse...
Évaluation positive,
évaluation par observation »**

**le 10 novembre 2016.
Inscrivez-vous!**

ACTUALITÉS



GAGNONS ENSEMBLE LA FIN DES APC

Du temps pour mieux travailler

A 35 000 engagements, « on ne fait plus les APC »

GAGNONS LA FIN DES APC

A l'heure où ce bulletin est écrit, nous en sommes à plus de 34200 engagements nationalement et plus de 13% d'enseignants engagés dans la Somme.

Venez cliquer sur notre site: <http://findesapc.snuipp.fr/>

Le SNUipp-FSU vous invite à vous engager à ne plus mettre en œuvre les APC.

Depuis les premières semaines de septembre, nous avons déjà collecté plus de 34000 engagements. Ce chiffre donne de la force à notre message. Le SNUipp-FSU s'adressera à la ministre pour lui faire part de notre exigence.

À partir de 35 000 engagements, nous informerons la ministre et nous mettrons ensemble en action la suppression des APC.

Le SNUipp-FSU est le premier syndicat à avoir pris en considération le problème des APC.

Toutes les raisons sont valables pour s'engager à ne pas mettre en œuvre les APC afin de peser sur l'ouverture rapide de nouvelles discussions sur les obligations de service.

Nous rappelons que l'enjeu pour le SNUipp-FSU est d'obtenir la réduction du temps de travail pour les enseignants

- Il n'y a aucun risque à s'engager. L'engagement ne deviendra effectif que lorsque le SNUipp se sera adressé à la ministre et donnera officiellement la consigne syndicale.
- Pour le SNUipp, ne pas faire les APC ne correspond pas à un service non fait, puisque ce temps sera consacré aux concertations en équipe ou à la rencontre des parents.

Plus d'infos sur cette campagne sur notre site.

Le SNUipp-FSU de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme a organisé le **mercredi 21 septembre à 14H devant le Rectorat d'Amiens un rassemblement** pour demander l'**ouverture de la Liste Complémentaire** afin de combler le déficit en personnel des 3 départements et refuser le recrutement de personnels contractuels précaires. **Une délégation a été reçue en audience par la Rectrice le 27 septembre.**

Le SNUipp-FSU, seul syndicat de l'Education Nationale à s'être emparé de ce problème, a obtenu satisfaction puisque le 26 septembre 2016, le Ministère a demandé aux recteurs d'établir un état des lieux des besoins et leur a donné le « feu vert » pour le recrutement sur liste complémentaire.

Durant l'entretien du 27 septembre avec la rectrice, le secrétaire général du rectorat a affirmé avoir répondu à la demande ministérielle, il est dans l'attente d'une réponse favorable pour le recrutement des 10 personnes de la liste complémentaire. Il a précisé que dans leur intérêt, il fallait que cette réponse arrive avant le 30 septembre. Ceci permettrait aux personnes concernées d'être considérées comme stagiaires pour l'année 2016 2017.

A l'heure d'écriture de cet article, la réponse définitive du Ministère n'a pas été portée à notre connaissance. Mais nous espérons que cette réponse sera positive. Ce recrutement de LC concerne essentiellement l'Oise et l'Aisne.

Le SNUipp-FSU avait anticipé la réponse du Ministère en lançant une pétition en ligne. 665 postes ont été perdus à l'issue du concours de recrutement de professeurs des écoles 2016 et en ce début d'année, de nombreux départements manquent d'enseignants. Pour couvrir ces besoins, le choix est trop souvent fait de recruter des personnels contractuels, sans perspective de formation, ni de titularisation.

Madame la Ministre, ouvrez les listes complémentaires !

JE SIGNE AVEC LE SNUipp-FSU

J'aime Je tweete

Théodore Monod « L'utopie, ce n'est pas ce qui est irréalisable, c'est ce qui est irréalisé. »

ACTUALITÉS

PPCR

Évaluation des enseignants: résultats et analyse de la consultation

Le SNUipp-FSU a lancé en septembre, **une grande consultation des enseignants du premier degré**. Il les a interrogés sur l'inspection actuelle, leur appréciation du projet de réforme du ministère et sur leurs besoins. Il leur a enfin demandé quelles étaient leurs priorités pour faire évoluer l'évaluation. Plus de 10 000 enseignants ont répondu à cette consultation en cinq jours. C'est dire l'importance qu'ils accordent à cette question.



Résultats publiés sur le site du SNUipp.FSU:

- 8 professeurs des écoles sur 10 rejettent la forme actuelle de l'inspection.
- 85% des professeurs des écoles sont en demande d'accompagnement et de conseil

Sur le projet de réforme du ministère :

- 83% des enseignants sont en désaccord avec l'idée que l'avis de l'inspecteur (IEN) soit le seul pris en compte pour les accélérations de carrière des 6ème et 8ème échelons.
- Près de 80% sont massivement en désaccord avec l'obligation de rédiger un bilan professionnel .
- Concernant les critères d'évaluation de la nouvelle grille, près de 60% des enseignants pensent qu'ils ne sont pas suffisamment centrés sur le travail en classe.
- 88% souhaitent que l'inspection soit mieux cadrée nationalement. Cela correspond à la proposition du ministère.

Quelles sont les priorités des enseignants aujourd'hui ?

Dans un contexte de travail jugé dégradé par la majorité d'entre eux, ils demandent d'abord de bénéficier de la confiance de leur supérieur hiérarchique pour aller vers des relations fondées sur un partage d'expertise. Ils sont en demande de temps pour travailler en équipe, répondre concrètement à la mise en œuvre des nouveaux programmes ou de la liaison école/collège. Enfin et sans surprise, ils sont en demande de formation continue toujours exsangue, malgré les promesses de la Ministre.

La petite *valise* culturelle

Créé en 1974, Artisans du Monde (ADM) est un réseau associatif qui repose sur la mobilisation de millions de bénévoles et de citoyens engagés dans la construction d'un modèle de commerce international plus juste et plus humain.

Les magasins ADM sont des lieux ouverts à toutes et tous, où le public peut acheter des produits du commerce équitable.

Ce dernier est une alternative au commerce mondial dominant. Il permet aux producteurs, paysans et artisans de vivre décemment de leur travail et d'être acteurs de leur développement (scolarisation des enfants, accès à l'eau potable et aux soins médicaux, formation à l'agriculture bio).

En achetant des produits alimentaires et cosmétiques (90% sont bio), des bijoux ou des objets artisanaux équitables, vous favorisez une économie respectueuse des droits culturels, sociaux et environnementaux de populations marginalisées dans les pays du Sud.

Consommer équitable est une façon concrète d'agir pour la justice sociale, économique et climatique.

L'équipe d'ADM Amiens vous accueille :

- dans le magasin situé au 12 rue Sire Firmin Leroux du mardi au samedi de 11h à 18h30
- au marché bio de Rivery le 2^{ème} vendredi du mois de 15h à 19h

[http://
www.artisansdumonde.org/
les-associations-locales/
artisans-du-monde-amiens](http://www.artisansdumonde.org/les-associations-locales/artisans-du-monde-amiens)

Paul Eluard « Il ne faut pas de tout pour faire un monde, il faut du bonheur et rien d'autre.
Pour être heureux il faut simplement voir clair, et lutter sans défaut. »

Le SNUipp-FSU 80 : des collègues proches de vous!



Maryse LECAT
maryse.lecat@wanadoo.fr
06/73/97/71/87
Élue CAPD/CTSD/CTA



Haydée LEBLANC
haydee.leblanc@wanadoo.fr
06/49/74/28/69



Rémi NUCIBELLA
nucci33@hotmail.com
06/76/76/01/97



Florence DRIVET
florence.drivet@wanadoo.fr
06/78/39/35/79
Élue CAPD/CTSD



Hervé LEFEVRE
lefevreherve@orange.fr
06/31/30/05/75



Dorothée FARCY
dorothee.farcy@wanadoo.fr
06/82/88/00/75
Élue CAPD



Jonathan MOLINA
3i.molina@gmail.com
06/76/82/48/91
Élu CAPD



Véronique PETIT
veronique-petit2@wanadoo.fr
06/21/93/82/72
Élue CAPD/CTSD/CHSCT



Isabelle BRIET
isabellebriet61@gmail.com
06/72/49/35/89
Élue CAPD/CHSCT



Pauline CARRE
pauline.carre@ac-amiens.fr
06/65/47/77/15
Élue CAPD



Laëtitia POLY
pilapoly@hotmail.fr
06/30/64/57/63
Élue CAPD



Angeline CARRE
angelinecarre@yahoo.fr
06/66/86/79/15
Élue CTSD



Thierry BOUSSU
Élu CAPD



Juliette BONAS
jubo@orange.fr
06/81/11/80/17
Élue CAPD

Permanences du
SNUipp-FSU: tous les
jours du lundi au
vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.
03/22/80/80/78
snu80@snuipp.fr

Ci-dessus: les membres du bureau et les élus dans les différentes instances (CAPD, CTSD, CHSCT...).

Le SNUipp-FSU, ce sont surtout des collègues proches de vous, dans les écoles. Ils représentent la profession et sont à votre écoute. Ils sont simplement le relais entre l'administration et les collègues. Vous pouvez les contacter, leur demander des conseils, des réponses à vos questions.

Chacun cherchera à vous répondre autant que possible.

N'hésitez pas à les interroger, ou à leur communiquer des informations qui vous semblent importantes qui pourraient se passer dans votre circo, ou votre secteur.

Mais aussi:

Géraldine COFFIN geraldine.coffin@yahoo.fr 06/87/38/11/41 ; Xavier DESBUREAUX xavier.desbureaux@laposte.net ; Laurence LECOSSOIS laurence.durot@club-internet.fr 06/65/21/66/72 ; Jean NORBERT jean.norbert@cegetel.net 06/29/81/34/34 ; Brigitte PAILLART b.paillart@wanadoo.fr 06/15/88/68/48 ; Julien RAUX julienraux@orange.fr 06/13/95/22/96 ; Philippe RENAULT philippe.renault.ham@wanadoo.fr 06/20/46/70/56 ; Josette TONNELIER.



Quelques visages de notre Conseil Syndical...



Pauline COMPAGNON
pwai007@yahoo.fr
06/80/98/64/38



Muriel QUACHERO
murielquachero@gmail.com
06/03/05/92/32



Caroline LIBAUD
caroline.libaud@gmail.com
06/13/11/39/55



Gerald QUEULIN
gerald.queulin@gmail.com
06/95/60/99/66



Evelynne LEMAIRE
enylevniyob@gmail.com
06/30/26/86/50



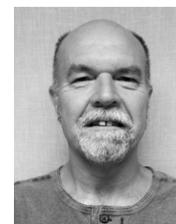
Soisic SAUVAGE
sdelho@orange.fr
06/81/64/00/57



Marie MOQUET
marie-h80@wanadoo.fr
06/84/50/32/68



Aénore GOUJON
aeonore@hotmail.com
06/46/09/60/75



Yves BOUVIER
yves.bouvier@free.fr
06/74/03/35/46



Philippe LEMAIRE
philippe.lemaire2005@laposte.net
06/31/37/88/78



Sandrine EXTREMERA
sandrine.extremera@gmail.com
06/18/22/44/48



Nathalie DRÛ
ijce.nata@free.fr
07/81/49/12/35



Anne CAGE
cage2@wanadoo.fr
06/52/35/17/11



Michelle OLIVIER
michelle.lactairiere@gmail.com
06/15/62/15/10



Virginie GRENU
mouneiv@hotmail.fr
06/66/15/64/00



Reine HOURDRY
reineh@orange.fr
06/87/89/33/31



Christine SOULLIART



Vous n'êtes pas encore adhérente au SNUipp-FSU.
Mais vous souhaitez recevoir notre lettre d'informations électronique chaque mardi. Envoyez nous un courriel à snu80@snuipp.fr

1ère adhésion
90€



INFOS DEPARTEMENTALES

Simplification administrative: le point sur le groupe de travail académique qui s'est réuni le mardi 20 septembre 2016

Le protocole présenté en groupe de travail, a été validé par le comité académique de direction. Le doyen des IEN précise que des protocoles existent et sont publics dans 23 académies, dont la notre. Ce protocole académique sera présenté lors d'un Comité Technique Académique.

- ☑ Installer, sur chaque site départemental, une rubrique dédiée aux directeurs d'écoles accessible par le **Portail Intra Académique (PIA)**.
- ☑ Elaborer un **calendrier** prévisionnel publié sur les sites pro des sites des DSDEN avec **des enquêtes nationales, académiques et départementales**, des circulaires départementales, le film annuel national et départemental des tâches des directrices et directeurs d'école
- ☑ **Dématérialiser des documents** : PPMS, accidents scolaires, ECECA

Le SNUipp-FSU rappelle la nécessité d'une formation ou d'un accompagnement « pas à pas » sur la mise en place de ces documents devenus informatiques.

- ☑ **Former** les directrices et directeurs d'école : parcours FOAD en amont de la liste d'aptitude ; après titularisation, mise en place du plan de formation départemental des directeurs d'école en accès réservé aux personnels intéressés ; en formation continue, formation des directeurs et directrices aux nouveaux outils (PIA) formation dispensée aux conseillers TICE puis par ces derniers aux directrices et directeurs d'école, formation des directeurs aux évolutions juridiques.
- ☑ **Assister juridiquement** les directrices et directeurs d'école : la formation aux évolutions juridiques est évoquée. Toute demande d'aide juridique doit passer par le supérieur hiérarchique.

- ☑ **Mettre des outils numériques au service de la directrice et du directeur d'école** : pour limiter la redondance des enquêtes et faciliter l'accès aux données, assurer la refonte de l'infocentre 1^{er} degré (application de 2006). Un comité de pilotage académique étudiera les évolutions nécessaires et les conditions de mise en œuvre, dans l'attente d'un infocentre national.

Le PIA, Kesako?

C'est un « **bureau web** » à destination des personnels de l'académie qui regroupe en un point d'accès unique, accessible depuis n'importe où, l'ensemble des services personnalisés (espace de travail collaboratif, stockage, ensemble des services/applicatifs métiers, communication/ARENA...). Ce Portail Intra-Académique (PIA) pourra être consultable de n'importe quel ordinateur.

Le SNUipp-FSU demande la mise à disposition, par l'éducation nationale, de matériel informatique pour tous les directrices et directeurs d'école a minima et s'inquiète de la non couverture Internet sur l'ensemble du territoire. Le projet présenté ne pourra aboutir que si les moyens matériels sont donnés.

Les serveurs Horde et Sun sont amenés à disparaître, ils seront remplacés par **une messagerie de type « Messenger » qui sera opérationnelle à partir du 1^{er} octobre** pour l'ensemble des personnels de l'académie.

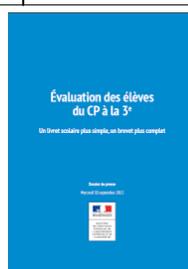


Sécurité dans les écoles, quelques précisions.

L'IA adjointe de la Somme a rappelé la nécessité de mettre en place un exercice « sécurité » avant les vacances de la Toussaint. **Ce n'est pas forcément celui sur les attentats qu'il faut exécuter.**

Les directeurs et directrices d'école ont reçu la liste des référents sécurité de leur école. Il est judicieux de les prévenir de la date choisie par l'école pour la mise en place de l'exercice.

Le SNUipp-FSU a rappelé la difficulté de mettre en place « un exercice attentats » sans aucune formation préalable.



Le Livret Scolaire Unique Numérique

Le Livret Scolaire Unique Numérique devra être mis en place cette année. Le doyen des IEN du 1^{er} degré assure que le LSU est accessible à tous les enseignants depuis le 20 septembre sur Eduscol : <http://www.education.gouv.fr/cid106168/le-livret-scolaire-unique-du-cp-a-la-troisieme.html>

Une information sera donnée aux directeurs et directrices du département. Un accompagnement est envisagé, notamment sous forme d'animations pédagogiques. Le doyen nous informe que les éditeurs « pronote, saccoche... » travaillent pour créer des passerelles entre leur produit et le LSU, pour permettre le transfert des livrets privés vers le LSU.

Le SNUipp-FSU a exprimé son inquiétude par rapport aux délais de mise en place, et à la formation nécessaire pour s'approprier ce nouveau livret.

André Gide « Il est bien des choses qui ne paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées. »

ACTUALITÉS

Stage Syndical Maternelle

« Littérature de jeunesse... Évaluation positive, évaluation par observation, échanges autour du carnet de suivi des apprentissages »

Jeudi 10 novembre 2016 de 9h à 16h

Salle Longpré - Rue Saint Léger à Amiens



Avec la participation de Nathalie BRISAC, auteure et responsable de la communication à « l'école des loisirs » et de Pierre GARNIER, secrétaire national du SNUipp, secteur éducatif.

Pendant quinze ans, Nathalie Brisac fut maîtresse d'école et formatrice à l'IUFM. Aujourd'hui, responsable de la communication à « l'École des loisirs », elle reste proche des plus jeunes en organisant de nombreuses rencontres pour les enseignants et les médiateurs culturels. La vision des enfants sur le monde des grands lui est essentielle. Convaincue des bienfaits des histoires sur leurs vies, elle œuvre pour que la littérature de jeunesse puisse aider chaque enfant à prendre sa place, à se construire et à rêver...

Ce stage s'organisera en deux temps :

Matin : « La littérature de jeunesse », avec Nathalie BRISAC.



Après midi : Présentation de « l'évaluation positive et de l'évaluation par observation, échanges autour du carnet de suivi des apprentissages » avec Pierre GARNIER.

Repas : Il est possible d'amener votre repas, le SNUipp-FSU Somme s'occupe de la boisson !

La participation à un stage de formation syndicale est de droit (mais peut éventuellement être refusée en cas d'un trop grand nombre de participants) dans la limite de 12 jours par an et par personne, que l'on soit syndiqué ou non.

Coupon d'inscription au stage

« Littérature de jeunesse... Évaluation positive, évaluation par observation, échanges autour du carnet de suivi des apprentissages »

Jeudi 10 novembre 2016
à retourner au SNUipp-FSU 80
25 rue Riolan 80000 Amiens, fax : 03.22.80.80.81

NOM, Prénom :

Ecole :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

@

Repas sur place (pour prévoir la boisson offerte par le SNUipp-FSU) :

[OUI]

[NON]

Possibilité de vous inscrire en ligne sur notre site.

Modalités d'inscription

Demande de congé de formation syndicale à transmettre à la DSDEN s/c de l'EN, **un mois à l'avance (envoyez-la avant le 10 octobre 2016)**
Remplir et envoyer une fiche d'inscription au SNUipp - FSU

Nom :

Prénom :

Fonction :

École / Établissement :

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
s/c de Mme M. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale,

objet : demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp-FSU de la Somme sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 4 septembre 1997).

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Le Comité de soutien interluttes 80 regroupant des citoyens.ne.s, organisations politiques, syndicales, associatives et citoyennes d'Amiens et de la Somme (Aube Nouvelle, BSP, CADAC, CGT, CIP, CNT, EELV, Ensemble80, Fakir, UL FO, FSU, JC, LDH, Le Poing, Nuit Debout, PAF, PCF, PG, Sud-Solidaires 80) organise une action de soutien pour les 8 Good Year les 19 et 20 octobre prochains.

Plus d'infos sur: facebook.com/soutieninterluttes80/

Margaret Mead : « Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde.

En fait, c'est toujours comme cela que ça s'est passé »

RÉUNIONS D'INFO SYNDICALE

Participer à une RIS est un droit : utilisons-le !

Qu'on soit syndiqué-e ou pas, chacun-e peut y participer et ainsi déduire **3x3H de RIS par an** de ses animations pédagogiques (présentiel ou distanciel), quelle que soit l'animation. Aucune ne peut être imposée. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

A l'ordre du jour : notre campagne sur la fin des APC, la question des salaires, la sécurité dans les écoles, l'évaluation des enseignant-es, la simplification administrative, les réunions REP et REP+ hors temps scolaire... et toutes les questions qui vous préoccupent.

**SE SYNDIQUER ?
UNE VRAIE
BONNE IDÉE.**

POUR SON MÉTIER
POUR SOI-MÊME
POUR LES ÉLÈVES.

☑ **AMIENS (salle Cavallès, espace Dewailly)**

Le mercredi 12 Octobre 2016 (13h30-16h30)

☑ **CHEPY (salle Marcel Monchaux)**

Le mercredi 9 novembre 2016 (13h30—16h30)

☑ **CORBIE (salle de l'enclos)**

Le mercredi 16 novembre 2016 (13h30—16h30)

☑ **Doullens (salle de la sous préfecture)**

Le mercredi 23 novembre 2016 (13h30—16h30)

☑ **Albert (salle de Bordeaux)**

Le mercredi 30 novembre 2016 (13h30—16h30)



Nom :
Prénom :
Fonction :
Ecole / Etablissement :

Cette lettre est téléchargeable sur notre site: <http://80.snuipp.fr/spip.php?article1017>

A, le / /20....

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
sous couvert de Madame, Monsieur, l'IEN de.....

Objet : participation à une réunion d'information syndicale

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application du décret 82447 du 28/05/82, je participerai à la réunion statutaire organisée par le SNUipp-FSU Somme,

le mercredioctobre àde 13h30 à 16h30

en remplacement de la formation en circonscription (présentielle ou distancielle) dont la date est prévue le

.....ou dont la date vous sera communiquée ultérieurement lorsque le calendrier sera connu.

Le secrétariat départemental du SNUipp-FSU Somme a prévenu vos services de cette journée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mes salutations les plus respectueuses.

SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

<https://adherer.snuipp.fr>



66% de la cotisation sont remboursés
sous forme de crédit d'impôt.